BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2635

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Immatriculations

108 573 213 RCS Paris.
THE PARIS NEST.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Administration : Gérant : Ramachandra, Samundeswary.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 15, rue Van Loo, 75016 Paris.
Origine du fonds : Création d'un fonds de commerce.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'acquisition, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers dont elle viendrait a être propriétaire et la vente des biens a titre occasionnel ; la location ou sous-location de ces mêmes biens en meuble, saisonnière ou non ; l'acquisition, la détention, l'administration, la gestion et la vente de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destines a équiper les biens immobiliers ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, a titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties a des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-dessus ou a tous objets similaires ou connexes, de nature a favoriser son extension ou son développement..
Adresse : 15, rue Van Loo, 75016 Paris.
A dater du : 10 août 2026.
Date d'effet : 14 septembre 2026.
Date de commencement d'activité : 5 août 2026.
Commentaires : Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.